

Agent de surveillance des voies publiques f/h

Cat. C

Filière administrative ou technique, poste permanent

Par voie de mutation, détachement ou à défaut contractuelle

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (28 000 habitants) a à cœur de maintenir et développer un service public de qualité en direction de la population. Ayant pour ambition de mener ses projets de transformation en y associant ses citoyens, Fresnes est à un tournant de sa transition écologique. Pour réaliser ces projets, les élus et l'équipe de direction générale s'inscrivent dans une modernisation de fonctionnement tournée vers l'amélioration continue.

Missions

- Faire respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement ainsi qu'à l'affichage du certificat d'assurance.
- Constaté les infractions au code de la santé publique.
- Participer à des missions de prévention et de protection sur la voie publique et aux abords des établissements scolaires, des autres bâtiments et lieux publics
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques
- Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies publiques
- Contrôler l'application de la réglementation du stationnement, du code des assurances
- Constaté des infractions et verbaliser
- Etablir des procès-verbaux d'infraction, y compris par le procès verbal électronique (PVE)
- Demander l'enlèvement d'un véhicule en défaut de stationnement
- Rédiger des écrits professionnels liés à l'activité (comptes rendus, rapports d'activité de surveillance)
- Sécuriser le passage des piétons sur la voie publique
- Signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents
- Porter assistance aux personnes
- Analyser les demandes des usagers et apporter des réponses adaptées
- Surveiller la propreté des lieux et les dépôts sauvages
- Constaté les infractions au code de l'environnement

Profil

- Ethique professionnelle, personnelle et de discrétion professionnelle
- Connaissance du territoire
- Technique de médiation et négociation
- Notion de communication
- Esprit d'équipe
- Connaissance du pouvoir de police du Maire
- Connaissance du code de la route, et du code des assurances
- Connaissance de la réglementation sur le stationnement et son application
- Connaissance des règles et zones de stationnement
- Utilisation et circuit de traitement du procès verbal électronique
- Bonne condition physique exigée
- Grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations
- Permis B
-

Informations complémentaires

- Maîtrise du Pack Office (Word, Excel)
- Poste à temps complet
- Horaires fixes (37h30/semaine)
- Restauration collective
- Participation à la mutuelle
- CNAS
- Possibilités élargies de formation
- Travail par tous temps sur la voie publique
- Risques forts de tensions physiques et émotionnelles, nécessité d'un comportement adapté aux situations
- Horaires avec amplitude variable, possibilité de travailler en soirée, week-end et jours fériés.